

CONSULTATION PUBLIQUE RD 154

REFLEXION AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DE CHAPET

Chers voisins, ch res voisines,

Vous avez certainement pris connaissance de l'information sur la consultation publique « pour » ou « contre » le projet de d viation de la RD 154 diffus e par les municipalit s de Chapet, Vernouillet et Verneuil-sur-Seine.

Nous nous r jouissons de cet acte de d mocratie participative et esp rons que vous serez tr s nombreux   y r pondre, tant les enjeux sont importants pour l'avenir de notre beau village.

L'association Pr server Chapet rejoint la position de la mairie, et se prononcera sans r serve « CONTRE » le projet de la d viation de la RD 154 pour plusieurs raisons :

- Parce qu'elle entra nera **plus de circulation   Chapet** en incitant les automobilistes qui souhaitent rejoindre l'A13   traverser Chapet alors que nos  lus nous ont  t  tout espoir d'un  ventuel contournement du village. Les cons quences seront : **plus pollution, de nuisance sonore, de risque routier et de d gradation des b tis** anciens d j  fragilis s,
- Parce qu'elle implique **la destruction d'esp ces prot g es** dans le bois de Verneuil et que **Chapet a  t  oubli  dans l' tude d'impact** r alis e,

Nous avons la satisfaction de constater que Monsieur le maire reprend les r sultats des r flexions men es par l'association depuis sa cr ation au point d'en esp rer son adh sion prochaine.

L'association Pr server Chapet, pour ceux et celles qui ne nous connaissent pas encore, a vu le jour en 2016 et s'est constitu e autour de l'id e de **proposer un d veloppement rationnel de Chapet** en opposition au premier projet titanesque du Mitan et ses 340 logements programm s.

La mobilisation massive des Chapetois et des Chapetoises avait conduit   l' poque les pouvoirs publics   revoir la copie en r duisant le Mitan   une centaine de logements, sans pour autant abandonner le projet.

Nous pouvons donc tous r fl chir et agir pour peser dans le d veloppement de notre commune.

L'association « Pr server Chapet » **reste fortement impliqu e**   ce jour, en ayant d pos  **plusieurs recours devant le tribunal administratif** : contestation de la **validit  du Plan Local d'Urbanisme de Chapet** et du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de GPS&O**. Le **projet d'urbanisation du Mitan** propos  nous para t **incoh rent avec la taille de notre village**. (**Immeubles de 4  tages, densification de la circulation, probl matique des voies pi tonnes et cyclables, assujettissement   la Loi SRU imposant 25 % de logements   caract re social sous peines de sanctions financi res ou de substitution du pr fet**).

Faire des propositions plus adaptées et réfléchir avec vous pour élaborer des projets plus raisonnés pour notre village sont l'objet de notre association.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Votre soutien et votre participation sont indispensables à la vie de notre association.

Nous vous invitons à **suivre notre actualité** en consultant notre site Internet <https://www.preserver-chapet.fr> et à nous rejoindre ou continuer à nous soutenir en souscrivant une adhésion ou en faisant un don à notre association pour couvrir les frais administratifs et la charge des procédures engagées.

Vous pouvez nous contacter par **courrier électronique** en écrivant à l'adresse contact@preserver-chapet.fr ou sur notre site Internet pour nous faire vos remarques, poser des questions ou vous inscrire à notre liste de diffusion.

Merci d'avoir pris le temps de nous lire et à très bientôt.

Le bureau de l'association,

La Présidente

Lina Hug

Le Vice-Président

Armand Taloni

Le Trésorier

J.-P. Capanicas

Le Secrétaire

Bernard Renault

« PRESERVER CHAPET »

Association sans but lucratif Loi 1901

Chez Monsieur Emmanuel SIMON

14 rue des Caves Ferronnières 78130 Chapet

www.preserver-chapet.fr

contact@preserver-chapet.fr

Bulletin* d'adhésion - cotisation 2020

NOM Prénom	
Adresse postale	
Adresse e-mail	
Numéro de téléphone	

- Je joins un chèque de ___ € (mini 25 euros) à l'ordre de **Préserver Chapet** Date : ___ / ___ / ___

* à adresser ou déposer chez Mr CAPANICAS 50 rue de Brézolles, Mr TALONI 3 rue des Caves Ferronnières

Vous pouvez également adhérer ou renouveler votre cotisation par **CB** ou **virement bancaire** sur notre site www.preserver-chapet.fr